Fiche de présentation N° 5
Lot et Garonne (47)

Type de carrière : Gravière – Roche meuble

Type de réaménagement : Espace à vocation environnementale et agricole – Plan d'eau, parcelles agricoles maraîchères

1- Date de la visite :

Visite du 14 juin 2019 accompagné de l'exploitant, du paysagiste-concepteur et du photographe ornithologue.

2- Fiche technique :

Exploitation achevée / Remise en état achevé en 2018 : Carrière à ciel ouvert de roche meuble.
Superficie : De l'ordre de 35 ha.
Volume : De l'ordre de 250 000 tonnes/an.
Date de remise en état : Dossier de notification mise à l'arrêt et remise en état en 2018. La remise en état s'est faite progressivement en cours d'exploitation y compris le projet paysager. Élaboration d'une étude paysagère spécifique pour la demande d'autorisation.
Propriétaire actuel : L'exploitant n'est pas le propriétaire
Ouverture au public : Site privé actuellement fermé au public.

3- Type de paysage

La carrière se situe dans un fond de vallée ample avec des terrasses formant une plaine cultivée, où circule un puissant fleuve, bordé de coteaux dissymétriques cadrant un couloir de communication très habité.
Elle avoisine d'autres carrières réaménagées en plan d'eau ou en cours d'exploitation sans qu'il y ait de relations entre elles.

Photo aérienne Source : Géoportail

Photo aérienne de 2017 – Source : Google Earth/Géoportail

Au niveau de la plaine, l'occupation des sols, essentiellement agricole, a façonné un paysage très ouvert, composé d'une mosaïque de surfaces cultivées et d'un maillage discontinu de haies, de bois et de peupleraies, ainsi que de plantations soulignant fossés, ruisseaux et fleuve.

Depuis les coteaux, la terrasse et ses surfaces de cultures sous abris, en arrière plan la plaine alluviale agricole à l'habitat ponctuel (Photos : Françoise Gaillard)

La réduction de l'impact visuel de la carrière s'appuie principalement sur l'assouplissement des berges et une déclinaison sur le site d'éléments du paysage environnant de la plaine tels que les bosquets dispersés dans le paysage.
De part et d'autre du site, peupleraies, espaces ouverts et serres se combinent avec les plantations disposées aléatoirement autour du plan d'eau pour apporter des cadrages partiels sur l'étang.

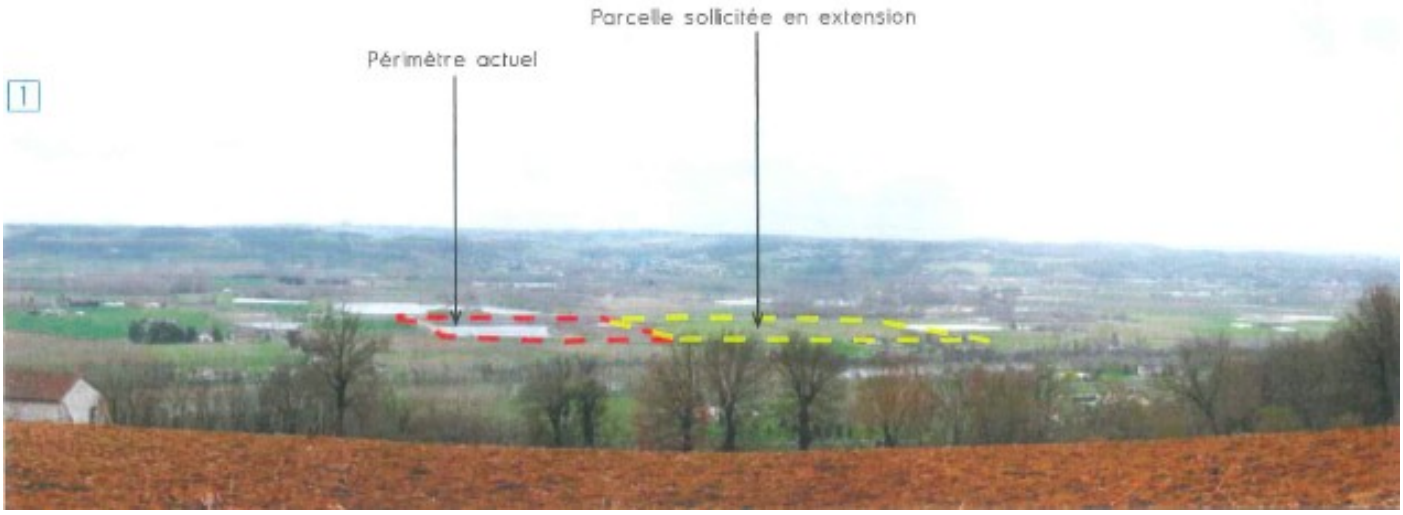

Localisation de l'extension demandée pour en apprécier l'impact par rapport au périmètre actuel – Extrait de l'étude paysagère

Vues depuis l'extérieur : les perceptions visuelles sont distinctes que l'on soit proche des abords du site et plus éloigné depuis les coteaux :

- Depuis les hameaux et les routes proches, perception partielle du site grâce aux plantations en rive qui se combinent avec bâti et végétal alentour ;
- Depuis les coteaux l'impact visuel du site initialement très perceptible par sa forme rectangulaire est aujourd'hui bien atténué grâce aux plantations effectuées.

Depuis les coteaux le site de la carrière au second plan et les surfaces de cultures sous abris (Photo : Françoise Gaillard)

Vue depuis les riverains : Perceptions partielles entre les masses végétales qui recomposent un paysage du plan d'eau qui trouve sa place dans le paysage.

Vues depuis la RD au Nord et le long de la peupleraie au Sud (Photos : Françoise Gaillard)

4- Description de l'aménagement

→ Remise en état finale à vocation environnementale avec un plan d'eau de 25 ha dont la vocation d'ouverture au public a été abandonnée au profit d'un confinement assurant plus de calme aux oiseaux.

- Profilage en pente douce des berges, conservation des îles issues de l'exploitation et point d'observation sur une bute ;
- Plantation d'une gamme de végétaux locaux dans des formes et combinaisons variées privilégiant le côté aléatoire ;
- La remise en état s'est terminée par la suppression des stériles restés stockés le long de la route départementale ;

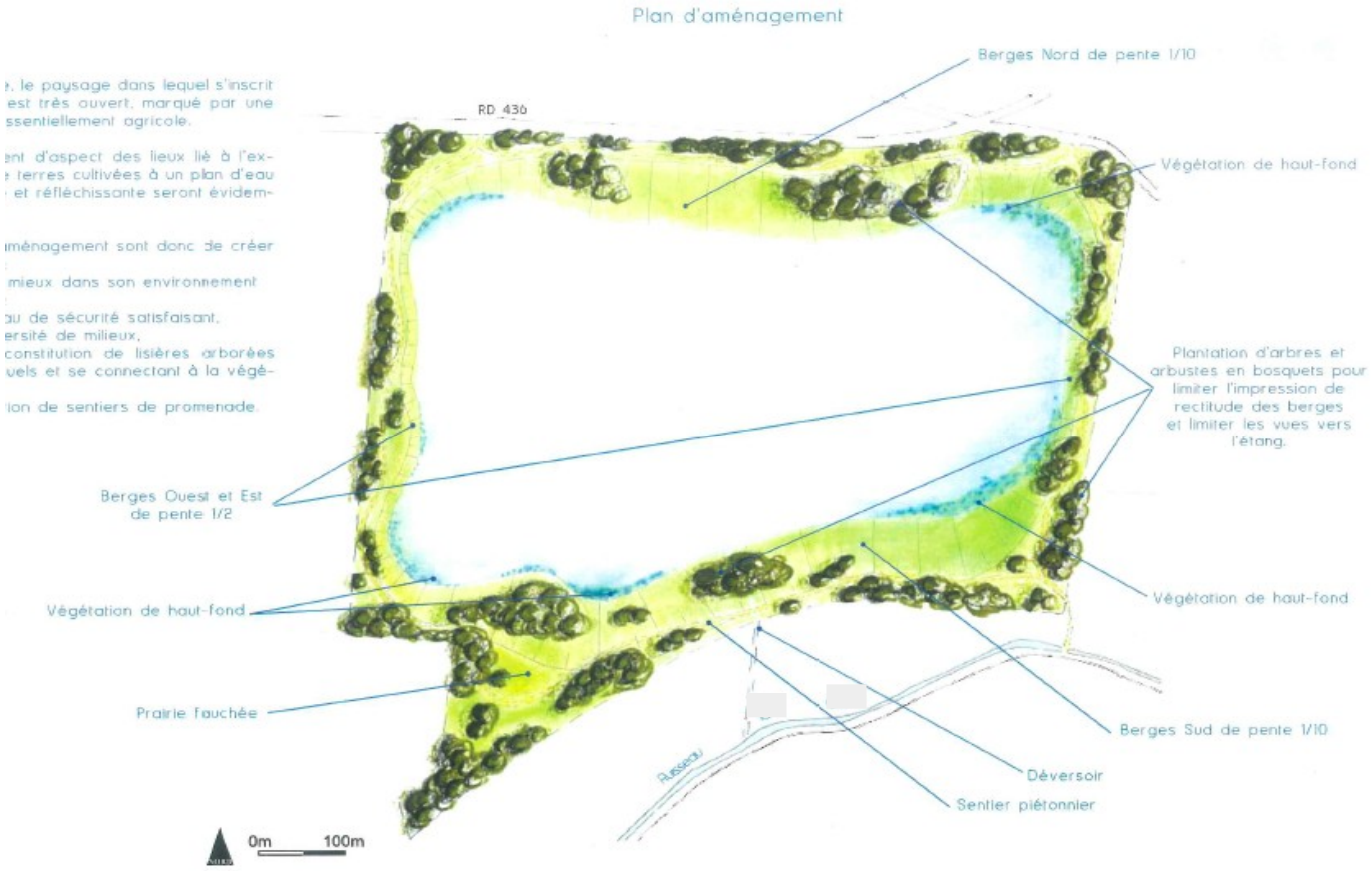

Plans du projet de réaménagement final de la carrière- de l'Etude paysagère

Simulation par croquis de la mise en place de bosquets de végétation sur l'espace entre la route et la berge
Extrait de l'étude paysagère

5- Points forts

→ Globalement, ce « projet paysager » a plusieurs qualités majeures :

- Au-delà de l'étude paysagère préalable, la mission du Paysagiste-Concepteur a été étendue à des interventions de suivi et de Maîtrise d'œuvre, afin de maîtriser, adapter avec savoir-faire et cohérence l'ensemble des actions paysagères définies par le « projet-cadre » initial dans le cadre de l'autorisation d'exploiter ;
- Il s'appuie sur une vision élargie du « grand paysage », et se réfère aux données de « l'Atlas paysager » existant sur ce secteur ;
- Il porte son attention sur l'ensemble du secteur afin d'avoir une vision globale des éléments qui composent le paysage et de pouvoir décliner le projet de la carrière en lien avec les précédents d'aménagement ;
- Il prend ensuite en compte les différentes échelles d'approche, échelles lointaines comme de proximité en relation avec les éléments directement environnants : inscription dans le parcellaire et restitution agricole des terrains à l'est. Plantations par taches en grandes surfaces sur les autres côtés du plan d'eau ;
- Il s'est accordé de manière coordonnée et adaptée aux différentes phases d'exploitation, et s'inscrit dans un processus de mise en œuvre dynamique sur le court, le moyen et le long terme.

→ Une prise en en compte du paysage élargi existant et de son devenir apporte une réflexion sur le long terme : l'aménagement de l'étang s'inscrit dans un paysage comprenant plusieurs plans d'eau issus d'anciennes exploitations et accompagnées d'une végétation arborescente relativement dense. Les espèces préconisées autour de la nouvelle surface en eau sont choisies dans la palette végétale existante afin de créer une cohérence paysagère entre les différents sites.

Le projet anticipe et prend en compte la disparition à moyen terme des peupleraies, notamment celles situées au Sud des étangs.

Étude paysagère à l'échelle globale de l'ensemble des carrières du secteur – Extrait de l'étude paysagère

→ Les mesures paysagères d'accompagnement du projet (modelé, végétalisation adaptée, …)

Ces dispositions permettent à la fois de composer des vues partielles depuis les alentours proches, de tisser un lien entre le contenu du projet et les structures paysagères environnantes, et de préparer la restitution du site dans sa globalité en anticipant sur ses vocations futures (zone à vocation naturelle, fréquentation réduite donc milieu peu pénétrable).

Vue dégagée sur le plan d'eau en 2011 – Source : Google Earth Street View

Le contraste entre les photos de 2011 et aujourd'hui montrent à quel point le modelé souple des berges, le végétal planté et la recolonisation spontanée a transformé le paysage sans pour autant le fermer.
Les plantations regroupées et disposées sur une grande largeur s'apparentent aux bosquets que l'on trouve dans la paysage alentour.

Les plantations et la recolonisation végétale apporte aujourd'hui des variations de cadrage du paysage (Photos : Françoise Gaillard)

La plantation d'arbres et d'arbustes en bosquets limite l'impression de rectitude des berges et cadre les vues vers l'étang.

Les limites du terrain sont matérialisées par une clôture discrète (Photos : Françoise Gaillard)

→ La restitution des terres à l'agriculture

À terme il sera impossible de savoir qu'il y a eu une carrière à cet endroit.
Le changement d'aspect lié au passage des terres restituées à l'agriculture à un plan d'eau avec sa surface lisse et réfléchissante a été pris en compte et bien traité.

Vues depuis les espaces cultivés sur le plan d'eau et depuis la RD sur la zone agricole (Photos : Françoise Gaillard)

La berge en pente douce et les plantations irrégulièrement réparties en rive du plan d'eau assurent une transition harmonieuse avec les surfaces cultivées.

→ L'accueil des oiseaux sur le site

Les profils de berge réalisés permettent d'une part d'obtenir une stabilisation efficace et d'autre part d'obtenir un linéaire propice à l'enrichissement écologique du milieu en espèces animales et végétales.
La plantation d'essences arborescentes disposées en massif ou bandes boisées sur les espaces intercalaires, rééquilibrent par leur volume l'horizontalité du plan d'eau et assurent un certain confinement au site.

Un photographe ornithologue vient régulièrement observer et photographier les oiseaux
(Photos : Michel BERGALASSE)

Le plan d'eau est propice à l'accueil des oiseaux migrateurs. Différents types de profilage des berges ont permis de créer une mosaïque d'habitats leur permettant de nicher.

Les oiseaux habitent aujourd'hui sur les îles.

(Photos : Françoise GAILLARD)

6- Pistes d'amélioration

→ Gestion de la végétation des plans d'eau, des fonds humides et des îles.

Les tentatives de gestion successives montrent que cet aspect des choses, essentiel au maintien des objectifs du site en tant qu'espace à vocation environnementale, milieu ouvert accueillant une vie aquatique et terrestre, reste un aspect qui peut être difficile à solutionner après le réaménagement de la carrière.

La gestion régulière de la végétation est essentielle en fond de vallée, car la présence de fonds humides rend la croissance des végétaux très dynamique et en particulier les saules et les peupliers (Photos : Françoise Gaillard)

Aujourd'hui le paysage pourrait se referme (Photos : Françoise GAILLARD)

Quelques années sans entretien suffisent à refermer totalement les vues autour des bassins et à couper ainsi le paysage de la vallée. Ce point doit particulièrement être pris en compte pour les éventuels îlots dont la gestion est particulièrement difficile vu la nécessité d'y accéder en barque.

La peupleraie en fond de paysage a tendance à avancer vers le plan d'eau (Photos : Françoise GAILLARD)

Aujourd'hui la peupleraie déborde de sa parcelle et progresse sur le site de la carrière. Cet aspect de gestion du végétal est également à prendre en compte.

→ Privilégier l'accueil du public sous forme de lieu de promenade et de détente avec une proposition de sentiers donnant accès à l'étang.

La butte promontoire réalisée pour permettre la vue sur l'étang constitue un modelé ponctuel est un élément contradictoire avec le projet qui est fait de modelés discrets. Ceci dénote par rapport à l'harmonie du site. Le recours par exemple au ponton comme point haut apparaîtrait plus adapté.

Vues lointaines et proche de la butte promontoire (Photos : Françoise GAILLARD)

La végétation qui peine à pousser sur la butte accentue la perception lointaine du promontoire.

→ La stratégie végétale développée sur le site, basée sur l'aspect aléatoire des regroupements végétaux a permis d'apporter de la souplesse et un esprit nature aux limites trop linéaires et géométriques du plan d'eau.

L'alignement d'arbres en rive côté RD non prévus équidistants, mais effectivement plantés à intervalles égaux, ne participe pas à cette logique.

De gauche à droite plantations de bosquets sur les deux rives, alignement d'arbres en rive coté RD (Photos : Françoise GAILLARD)

La plantation régulière d'arbres isolés crée un alignement qui dénote dans le paysage alentour, accentuant le côté artificiel de cette limite.

Vue sur la RD où se démarquent les arbres en rive régulièrement plantés.

(Photos Françoise Gaillard)

7- Préconisations proposées pour les remises en état de ce type de carrière

Entrée du site et traitement des limites : On évitera de positionner sur les bordures de l'emprise des espaces de stockage de matériaux car un espace est nécessaire pour planter de matière qualitative des végétaux.
Cet espace permet de mettre en place une composition végétale de qualité et avoir les conditions d'un développement et d'un état sanitaire satisfaisant.
Sauf cas particulier le justifiant, les plantations devront être réalisées avec des essences locales permettant une meilleure insertion paysagère. Planter une haie persistante que l'on souhaite tailler de forme géométrique a un aspect artificiel et un coût qu'il est préférable de réserver aux milieux urbains.

Étudier les éventuels impacts cumulés afin d'éviter le mitage par les plans d'eau : Certains secteurs de vallée sont déjà marqués par les traces de l'exploitation de plusieurs gravières. Celles-ci laissent derrière elles une succession d'étangs dont les formes complexes ne laissent aucun doute sur leur nature artificielle. Cette accumulation conduit parfois localement à un mitage paysager par les étangs et les boisements qui s'y intercalent. Le paysage se brouille et perd alors sa cohérence et sa lisibilité. Dans ces conditions l'effet cumulatif de toute nouvelle carrière doit être étudié.

Favoriser le remblaiement des sablières qui permet de les remettre en état agricole : Cette solution présente l'avantage de restituer une vocation aux terrains après la phase d'exploitation (et donc d'assurer un revenu au propriétaire) et de limiter l'impact de la carrière sur les terres agricoles. En termes d'impact paysager elle est celle qui perturbe le moins possible le paysage. Elle est particulièrement adaptée pour les carrières qui extraient généralement une faible épaisseur de matériaux. Il convient de favoriser le remblaiement par l'accueil de matériaux inertes (stériles, déchets inertes du BTP non recyclable, …) qui permet de restituer un niveau de sol proche de l'état initial avant l'exploitation de la carrière.

Préserver la terre végétale pour la remise en état agricole : la terre végétale reste une denrée rare qui est indispensable pour la remise en état agricole. Il convient donc de la préserver pour cet usage et de ne pas la disperser pour des plantations de merlons périphériques.

Caler la forme des plans d'eau sur la géomorphologie de la vallée : Il convient de caler le projet de réaménagement à l'échelle du grand paysage (géomorphologie, relief, hydrologie, points de vue, urbanisme) de la vallée. À cet effet les plans d'eau devront avoir une forme allongée dans le sens de la vallée, pouvant évoquer des bras morts du cours d'eau. Tout étang ayant une forme allongée perpendiculaire au cours d'eau sera à éviter.

La nécessité de prévoir une gestion régulière de la végétation dans plans d'eau et des fonds humides : La gestion régulière de la végétation est essentielle en fond de vallée, car la présence de fonds humides rend la croissance des végétaux très dynamique et en particulier les saules et les peupliers. Quelques années sans entretien suffisent à refermer totalement les vues autour des bassins et à couper ainsi le paysage de la vallée. Ce point doit particulièrement être pris en compte pour les éventuels îlots dont la gestion est particulièrement difficile vu la nécessité d'y accéder en barque.

Formes du bassin : Privilégier des bassins aux formes simples, qui puissent évoquer des étangs « naturels » : éviter les îles, presqu'îles, les digues entre deux bassins, les formes complexes avec de nombreux redans qui paraissent artificiels. La création de milieux naturels variés pour la faune et la flore peut être obtenue en jouant simplement sur les hauteurs d'eau et les pentes, sans pour autant aboutir à des formes de plan d'eau inutilement complexes.

Berges du bassin : Éviter autant que possible les berges en pente forte qui peuvent poser des problèmes de sécurité en cas de chute dans le bassin. Cela ne facilite pas non plus l'entretien de la végétation des berges. Privilégier des pentes douces pouvant être entretenues par un engin mécanisé. Les pentes devront autant que possible s'approcher des 10 % et ne pourront excéder 30 %. Cette variété des profils de berges permet de plus l'installation de différents milieux naturels sans recourir à une multiplication de redans, d'îles et autres formes complexes.

L'accueil du public, une déclinaison du projet global : les aménagements liés à l'accueil du public, même s'ils ne sont pas réalisés dans le cadre des travaux de la carrière, doivent se fondre en termes de terrassement, de discrétion et de sobriété d'aménagement notamment dans le cas de secteurs d'observation de faune sauvage.